

DIRECTEUR/DIRECTRICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (temps complet)

Emploi permanent à pourvoir par voie statutaire ou contractuelle

CONTEXTE

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise. La collectivité assure pleinement les compétences eau potable et assainissement depuis le 1^{er} janvier 2024.

Le premier enjeu de ce poste est donc de consolider la mise en place de ce nouveau service public de l'eau potable et de l'assainissement.

ACTIVITÉ/TÂCHES PRINCIPALES

Missions principales

Sous l'autorité du Directeur général des services et en lien avec les services ressources, piloter la définition de la stratégie organisationnelle, technique et financière en matière d'eau potable, d'assainissement et de Gemapi et coordonner sa mise en œuvre en lien avec la responsable du service eau et assainissement.

Activités/tâches principales

Définir et décliner les orientations stratégiques en matière d'eau potable, d'assainissement et de Gemapi

- Assister et conseiller les élus et le Directeur général des services et animer le conseil d'exploitation de la régie eau et assainissement
- Proposer les choix stratégiques cohérents avec les orientations politiques des élus, formaliser notes et délibérations
- Coordonner les projets structurants et notamment la convergence vers le mode de gestion unique ou encore la convergence vers la tarification unique de l'eau

Manager les agents de la direction (11 agents)

- Garantir la qualité des prestations et la continuité du service auprès de l'ensemble des usagers du territoire
- Définir et animer le projet de service de la Direction
- Favoriser un environnement de travail solidaire, enthousiaste et collaboratif
- Manager avec transversalité, bienveillance en s'appuyant sur une vision écosystémique du territoire

Optimiser les ressources du service

- Piloter le suivi financier et administratif du service en lien avec le responsable du pôle finances
- Piloter les dossiers de subvention et notamment le « contrat multithématique » de l'Agence de l'eau
- Piloter et consolider les plans de financements des opérations du service

Communiquer en interne et en externe

- Manager la communication du service à travers une communication simple et directe
- Expliquer et valoriser les décisions prises par la collectivité auprès des agents
- Assurer une relation étroite et régulière avec les élus, directeurs et techniciens des communes
- Piloter les partenariats et notamment ceux avec la DGFIP, l'Agence de l'Eau, le Symbhi et le Parc naturel régional du Vercors
- Assurer une veille concernant le domaine de l'eau au sens large, et relayer ces informations auprès des élus, de la direction et des agents du service

PROFIL

- Master 2 ou diplôme d'ingénieur dans le domaine de l'eau potable, de l'assainissement, du génie civil, dans le domaine de l'environnement ou Bac +2 dans ces mêmes thématiques avec expérience significative
- Permis B

CAPACITÉS TECHNIQUES ATTENDUES

- Maîtrise de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement
- Management et organisation de service
- Maîtrise du fonctionnement des collectivités territoriales et connaissances en matière de finances et de la commande publique

QUALITÉS REQUISES

- Leadership
- Manager une équipe grâce à un « qui fait quoi » clair, souple et efficace
- Savoir intervenir dans des contextes difficiles ou conflictuels
- Savoir fédérer des acteurs aux intérêts divergents
- Sens de l'organisation et flexibilité
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Diplomatie et sens de la communication
- Ecoute et sens de l'animation
- En capacité de décider, trancher et faire respecter les règles

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique ou, à défaut, par la voie contractuelle (cadre d'emploi des ingénieurs)
- Basé à l'Ecosite du Vercors (lieu-dit Fenat à Villard-de-Lans)
- A pourvoir à compter du 1^{er} juin 2025

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Bases de rémunérations similaires à celles en vigueur au sein de la collectivité :

- Régime statutaire et indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité (IFSE+CIA)
- 37h00 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
- Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- COS 38
- Participation mutuelle/prévoyance
- Télétravail possible (2 jours par semaine)
- Forfait mobilité durable

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adressez votre lettre de motivation et votre CV **au format PDF** avant le 10 mai 2025 à recrutement.ccmv@vercors.org ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
19 chemin de la Croix Margot
38250 VILLARD-DE-LANS

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter rgpd@vercors.org